





5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	De Rycke Katrien (coordinateur(trice)) ;Labate Simon ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi un cours correspondant au niveau A2 supérieur du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe).
Thèmes abordés	Les thèmes abordés tenteront de susciter l'intérêt de jeunes adultes et évoqueront l'histoire, l'actualité, la culture (au sens large d'activité humaine) des pays dont ils étudient la langue.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de/d'</p> <ul style="list-style-type: none"> • lire et comprendre l'essentiel d'un texte/article sur des sujets d'ordre général ou sur des sujets relatifs au domaine d'étude. <p>Compréhension à la lecture: niveau B1 du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues'</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre l'essentiel d'émissions de télévision sur des sujets d'ordre général ou sur des sujets relatifs au domaine d'étude. <p>Compréhension à l'audition: niveau B1 du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues'</p> <ul style="list-style-type: none"> • exprimer son opinion sur les thèmes généraux (l'histoire, la publicité, les médias, la culture, ;;) abordés en classe. <p>Expression orale : niveau B1 inférieur du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues'.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'UE est basé sur une évaluation permanente avec des test au cours de l'année ainsi qu'un examen en décembre ou janvier et en mai ou juin.</p> <p>Evaluation permanente + Examen écrit de décembre = 40 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • vocabulaire (25%) • grammaire (15%) <p>Evaluation permanente + Examen de mai = 60%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit (40%) <ul style="list-style-type: none"> Compréhension à la lecture (vocabulaire et contenu des textes Moodle + un nouveau texte) 20% Compréhension à l'audition (20%) • Examen oral (20%): discussion sur plusieurs thèmes abordés dans les cours <p>Session de septembre La répartition se fait comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% pour l'examen écrit • 20% pour l'examen oral <p>Si l'étudiant ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il doit obligatoirement repasser cette partie en juin (il repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est à dire janvier et juin).</p> <p>Si celui-ci ne repasse pas cette partie, il perdra le bénéfice de celle-ci et obtiendra 0/20 pour cette partie.</p> <p>Si l'étudiant ne passe pas l'examen oral et/ou écrit de juin, il obtiendra une "absence injustifiée", même s'il a passé toutes les autres parties de l'examen.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p> <p>Si, pour quelques raisons qui soient, nous basculons vers un enseignement à distance, alors:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tests de l'évaluation permanente ayant eu lieu seront pris en compte - Les autres tests de l'évaluation permanente n'auront pas lieu - L'examen écrit se fera à distance sur une plateforme avec proctoring (surveillance à distance). Si la plateforme proctoring pour l'examen écrit ne peut, pour quelques raisons qui soient, être utilisée, l'examen écrit sera dès lors annulé et remplacé par uniquement l'évaluation orale basée sur une discussion sur les thèmes abordés au cours et avec des questions de vocabulaire. Tenant compte de la situation sanitaire, si la possibilité nous est toutefois laissée d'organiser un examen écrit en présentiel, nous opterons pour cette possibilité et organiserons un examen écrit en présentiel. - L'examen oral se fera à distance, sur TEAMS. <p>Si l'enseignant.e émet un doute quant à la performance réalisée par un-e étudiant-e lors d'une évaluation écrite certificative, l'enseignant.e interrogera oralement cet-te étudiant.e sur cette même matière dans les jours suivants cette évaluation afin de porcéder à une vérification des compétences de cet.te étudiant.e.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'UE se donne principalement en présentiel avec un support e-learning.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de lecture rapide, de décodage de textes visant à rendre les étudiants plus autonomes dans la lecture de documents authentiques. • Élargissement du vocabulaire • Points de grammaire importants comme les temps, les auxiliaires, les connecteurs et la voix passive. • Stratégies de compréhension à l'audition en langue étrangère • Jeux de rôles, débats, discussions. <p>Au niveau de l'expression orale, l'accent est mis davantage sur la communication que sur la correction de la langue. En fonction de la situation (sanitaire), le cours peut se donner de façon hybride ou comodal voire même basculer en enseignement à distance.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement repose sur des sources culturelles écrites et audio-visuelles en néerlandais. Leur contenu a trait à l'histoire, à la langue et l'art, au mode de penser et de vivre dans les pays néerlandophones.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://moodleucl.uclouvain.be</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		
Bachelier en histoire	HIST1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	5		